



COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH

DECISION n° 2022 - 520

I.1.9 - Marchés fournitures et services en procédure formalisée

OBJET : Accord-cadre à marchés subséquents de maîtrise d'oeuvre pour des opérations de travaux VRD

Marché 22AC14

Le Maire de LA TESTE DE BUCH

VU le Code de la Commande Publique,

VU l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie des compétences définies à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'attribution du conseil municipal au Maire de La Teste de Buch,

Considérant que le besoin pour l'accord-cadre multi attributaire à marchés subséquents de maîtrise d'œuvre pour des opérations de travaux VRD a été estimé pour un montant maximum de 1 000 000 € HT.

Considérant qu'il a été procédé au lancement d'un Appel d'Offres Ouvert envoyé le 30 mars 2022 sur la plateforme E-marchespublics, au BOAMP et au JOUE.

Considérant que 13 candidats ont remis une offre avant la date limite fixée au 03 mai 2022.

Considérant que les critères de sélection établis lors de la consultation étaient les suivants :

- Qualification, compétences et références à 35 points ;
- Moyens humains et matériels à 30 points ;
- Qualité des exemples de livrables à 15 points ;
- Prix à 20 points.

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 07 septembre 2022, a examiné les candidatures et analysé les offres conformément aux critères prédéfinis, et décidé de retenir les sociétés : *EGIS VILLES & TRANSPORTS 208 quai de Paludate – CS 41998 33088 BORDEAUX CEDEX*, *SAFEGE (SUEZ CONSULTING) 2 A avenue de Berlincau 33160 SAINT MEDARD-EN-JALLES* et le groupement *SARL SERVICAD 2 rue Georges Guynemer 33290 BLANQUEFORT / SCOP ARL BERCAT 109 rue de la Croix de Monjous 33170 GRADIGNAN / SARL ROUGE BORDEAUX URBANISME & PAYSAGE 12 cours des Girondins 33500 LIBOURNE* qui ont remis les meilleures offres.

DECIDE

ARTICLE I

De retenir les sociétés **EGIS VILLES & TRANSPORTS**, **SAFEGE (SUEZ CONSULTING)** et le groupement **SERVICAD (mandataire) / SCOP ARL BERCAT / SARL ROUGE BORDEAUX URBANISME & PAYSAGE** et de signer un accord-cadre à marchés subséquents avec ces sociétés pour une durée d'un an reconductible trois fois et un montant total maximum de **1 000 000 € HT**.

ARTICLE II

Monsieur le Directeur Général des Services, Madame la Responsable du SGC de BELIN-BELIET sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de la notification et de l'exécution du marché.

Une ampliation de la présente décision sera transmise à la Sous-Préfecture d'Arcachon pour contrôle de la légalité. Elle sera ensuite transcrite au registre des délibérations du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à LA TESTE DE BUCH, à l'Hôtel de Ville, le 05/10/2022


Patrick DAVET

Maire de LA TESTE DE BUCH

DGA Ressources
Direction des affaires
juridiques et de la
commande publique

Réf. : HV 254860

DGS :

DGAR : 

CAB :

CS :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20221005-DEC2022_520-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/10/2022

Affichage : 07/10/2022

Le Maire de la Teste de Buch Patrick DAVET

